

## EDITORIAL. L'INFLUENCE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LES POLITIQUES EDUCATIVES NATIONALES DES INTENTIONS AUX RETRADUCTIONS : QUELLES DYNAMIQUES ?

Thibaut Lauwerier<sup>1</sup> & Rita Locatelli<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Université de Genève

<sup>2</sup>Chaire UNESCO de l'Université Catholique de Milan

---

### 1. VERS UNE PLUS GRANDE COMPLEXITE DANS L'ANALYSE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ce volume de *L'éducation en débats : analyse comparée* traite l'influence des organisations internationales (OI) sur les politiques éducatives nationales sous un angle étrangement sous-exploité par la recherche, malgré une littérature extrêmement abondante dans le domaine, celui des dynamiques.

La tendance principale de la littérature scientifique sur l'influence des OI est en effet d'adopter une approche critique qui a comme focus principal l'analyse des rapports d'hégémonie entre différents acteurs et niveaux de gouvernance. C'est en particulier le cas pour les études menées sur les grandes institutions, telles que la Banque mondiale ou l'OCDE. Celles-ci sont vues comme des entités hyperpuissantes qui, en imposant leurs propres normes, laissent très peu de place à quelques marges de manœuvre, notamment aux niveaux nationaux. Leur influence sur les politiques éducatives nationales serait si puissante que leurs choix ont des effets directs au niveau local. Les ouvrages de Klees, Samoff et Stromquist (2012), *The World Bank and Education: Critiques and Alternatives* ou de Mundy, Green, Lingard et Verger (2016), *The Handbook of Global Education Policy*, illustrent bien cette approche. Ces études, qui représentent certainement des points de référence dans l'analyse des politiques éducatives globales, ont comme objet l'étude des relations de pouvoir déséquilibrées et la toute-puissance de l'idéologie néolibérale. Cependant, il nous semble de plus en plus nécessaire d'intégrer à ces critiques des réflexions qui considèrent la complexité des processus liée aux contextes spécifiques dans lesquels interviennent les OI, ainsi que les relations entre acteurs politiques.

Il est donc crucial d'apporter des éléments théoriques qui permettront une analyse encore plus fine de l'influence des OI sur les politiques éducatives nationales : il s'agit de « relativiser le processus d'imposition de normes internationales. Le nouvel ordre scolaire mondial se construit en juxtaposition de dynamiques sociales qui réinterprètent, contournent et travestissent l'idéologie dominante » (Lange, 2003, p. 162). Van Zanten (2004) insiste sur la nécessité de voir les politiques éducatives au-delà d'une simple mise en œuvre d'orientations venue d'une force toute puissante :



*L'éducation en débats: analyse comparée* est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](#).

*Education in debate: comparative analysis* is made available under the terms of the [Creative Commons license - Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International](#).

L'hétérogénéité des intérêts en présence, la complexité des stratégies d'acteurs concernés, les méandres de la prise de décision publique, les réinterprétations lors de la mise en œuvre concrète, les effets en retour et les réajustements réguliers des dispositions nationales rendent impossible tout raisonnement linéaire et causal. (p. 26)

Yang (2010) insiste sur la multiplicité des acteurs en présence, et donc des intérêts :

Les politiques ne représentent en aucun cas l'opinion consensuelle de tous les membres d'une société. L'élaboration de politiques, selon Ball, ne suit jamais une séquence logique ou rationnelle mais résulte de l'éternel conflit et du compromis entre plusieurs groupes d'intérêt, pour devenir éventuellement un symbole des valeurs dominantes du groupe détenteur de l'autorité. Sachant que les valeurs sont toujours rattachées à un contexte social, il est donc important de savoir à qui appartiennent les valeurs validées par les politiques, et à qui elles ne le sont pas. (p. 230)

De nombreux/ses auteur·e·s ont aussi écrit sur la complexité de la mise en œuvre des politiques d'éducation. Celle-ci exige que les acteurs qui la mettent en œuvre puissent interpréter les exigences politiques, pensées au niveau international, puis remaniées au niveau national, à la lumière de leurs contextes locaux et supposent ainsi des réponses contrastées allant de l'intégration jusqu'à la résistance de ces politiques (Honig, 2006). Pour Yang (2010), « l'autorité que détiennent les praticiens leur confère le pouvoir d'interpréter les politiques selon leur propre entendement, qui peut d'ailleurs être assez différent, voire contraire à celui des promoteurs des politiques » (p. 231). A cette complexité du processus de mise en œuvre s'ajoute le chevauchement de programmes politiques qui peut pousser à des contradictions et des incohérences (Bray & Russel, 2013). En effet, comme souligné aussi par Mason (2014), la théorie de la complexité offre une perspective dynamique et à l'échelle du système, selon laquelle dans un environnement particulier « des nouvelles propriétés et des nouveaux comportements émergent non seulement des éléments qui constituent un système, mais aussi de la diversité et de la myriade de connexions existant entre ces éléments » (p. 9). Dans le même esprit, des méthodologies de recherche s'inspirant de l'analyse de réseaux ont été introduites dans un nombre croissant d'études dans le domaine de l'analyse des politiques éducatives globales (Menashy & Verger, 2019). Ces analyses permettent de représenter les connections existantes à différents niveaux et offrent des instruments méthodologiques et conceptuels afin de mieux comprendre et examiner l'influence et la circulation des idées.

Enfin, il est difficilement concevable que des orientations provenant d'OI soient retraduites telles que prévues initialement aux niveaux national et local (Lauwerier, 2013 ; Yang, 2010). Van Zanten et Ball (2000) précisent que les politiques éducatives ne sont « jamais une simple application mais il y a toujours processus de recontextualisation par les acteurs sociaux en fonction des configurations sociales et des opportunités politiques, qui peut à son tour informer l'orientation des politiques au niveau national et supranational » (p. 123). Même si cette approche ne remet pas en cause une certaine homogénéisation au niveau global, elle nuance les effets puissants de l'influence de forces transnationales. En ce sens, Yang (2010) amène le concept d'hybridation : « La prise en compte des tendances mondiales au niveau local donne lieu à une sorte d'hybridation de résultats qui, issue de la combinaison d'éléments,

débouchera sur le programme final de transposition de politiques » (p. 233). Différents processus se déploient ainsi lorsque dans les politiques éducatives il y a de l'exogène et de l'endogène. Mais en aucun cas, il y aurait du vide sur l'un des deux niveaux. Le but n'étant pas de tomber dans l'écueil inverse en excluant toute influence externe : il faut croiser cette double dynamique.

*L'éducation en débats* étant une revue valorisant la perspective comparative, notons qu'à la lumière de la vision précédemment présentée, l'utilisation de la recherche comparée trouve tout son sens selon van Zanten (2008) :

Si les phénomènes liés à la globalisation semblent a priori favoriser une uniformisation des modèles de régulation des systèmes éducatifs, la recherche comparative éclaire les phénomènes d'hybridation à l'œuvre dans différents contextes nationaux ou locaux d'éducation, qui opèrent comme autant d'espaces de médiation, à travers le jeu des acteurs politiques et éducatifs qui les reformulent et réintroduisent de la diversité. (p. 206)

Les politiques vacillent entre homogénéisation globales et spécificités nationales et locales. Et c'est ce que l'approche comparative nous permet de saisir. L'intérêt de l'approche comparative est très bien explicité par Crossley (2002) pour l'analyse de l'influence d'OI. Il insiste sur l'importance de la prise en compte de contextes spécifiques qui peuvent être comparés pour comprendre dans quelle mesure les politiques sont influencées par l'international, ce qui a été peu effectué jusqu'à présent. Yang (2010) ajoute que « rares sont les études sur les processus de mondialisation qui se fondent sur l'examen détaillé de périodes historiques et d'espaces géographiques particuliers » (p. 234). Effectivement, l'approche comparative est valable aussi bien d'un point de vue spatial (la comparaison entre pays) que temporel (la comparaison entre périodes). Sur ce dernier point, de nombreuses études sur les OI ne précisent pas explicitement la période qu'elles analysent, et laissent ainsi penser qu'elles ont par exemple imposé une seule logique pendant des décennies.

Ainsi, il y a un réel intérêt de saisir dans différents systèmes comment des solutions globales provenant d'OI ont été façonnées et retraduites. C'est effectivement l'objectif de ce volume. La question qui servira de fil conducteur aux différentes contributions est : ***Comment caractériser l'influence des OI dans ce cadre complexe des politiques éducatives ?***

## 2. PRESENTATION DES ARTICLES

En mettant à l'honneur de jeunes chercheur·e·s, qui ont souvent à cœur d'apporter des regards novateurs dans le domaine, l'originalité des articles de ce volume consiste en la contextualisation de l'influence d'une ou de plusieurs OI dans un pays spécifique : deux sur la Suisse et un sur la Malaisie. Il s'agit de deux pays qui n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière concernant l'analyse de l'action d'OI. Un autre article se focalise sur plusieurs pays d'une même sous-région, ce qui permet la comparaison, et traite d'une organisation qui n'a pas beaucoup étudié jusqu'à présent malgré son influence grandissante, à savoir la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN).

D'un côté, les auteur·e·s insistent sur la forte influence de certaines organisations. D'ailleurs, dans trois articles de ce volume, nous voyons qu'une orientation provenant d'OI correspond à une tendance forte, celle de la mesure des résultats d'apprentissage. C'est le cas avec PISA de l'OCDE et le PASEC de la CONFEMEN. D'un autre côté, les auteur·e·s de ce volume mettent également le doigt sur les limites de cette influence.

Pour le cas de la Malaisie, en analysant le document d'orientation politique national, le *Malaysian Education Blueprint*, ainsi que différents documents liés au système éducatif du pays, Pravindharan Balakrishnan met en évidence le poids croissant d'organisations telles que l'OCDE, tout en démontrant, à travers la mobilisation de la théorie de la complexité, que l'influence n'a pas été directe ou linéaire mais qu'elle a rencontré différentes dynamiques, et notamment des agendas variés provenant de la multiplicité d'acteurs impliqués dans les politiques éducatives.

Dans un même ordre d'idées, Florie Bonvin montre comment l'OCDE, à travers PISA, a pénétré les politiques éducatives suisses, tout en sachant qu'il s'agit d'un système fédéral dans lequel 26 cantons ont chacun leur propre souveraineté en matière d'éducation. L'auteure insiste sur la notion de coproduction des idées et des valeurs ainsi que sur les différentes dynamiques de traduction des idées entre les niveaux national et international.

Kathrine Maleq met en lumière la manière dont des organisations internationales telles que l'UNESCO, par le biais de ses commissions nationales, ont contribué à populariser et vulgariser l'idée que l'éducation de la petite enfance est rentable et nécessaire pour une éducation inclusive et équitable. Ainsi, la Suisse, comme le reste du monde, a pris en considération ces dernières années ce sous-secteur, tout en ayant de la peine à étendre son offre d'éducation à la petite enfance et à élaborer une politique claire pour être en mesure de répondre aux exigences internationales.

Enfin, Abdel Rahamane Baba-Moussa, Guy-Roger Kaba & Hilaire Hounkpodoté, à travers l'analyse de données recueillies à travers un questionnaire et l'analyse des plans sectoriels de l'éducation, révèlent que les rapports produits par la CONFEMEN via le PASEC ne sont que moyennement pris en considération par les acteurs des politiques éducatives nationales, d'où une surestimation des effets des enquêtes comparatives internationales, en Afrique francophone en tous les cas.

## REFERENCES

- Bray, L. E., & Russell, J. L. (2013). Crafting Coherence from Complex Policy Messages : Educators' Perceptions of Special Education and Standards-Based Accountability Policies. *Education Policy Analysis Archives*, 21(12), 1-25.
- Crossley, M. (2002). Comparative and International Education : Contemporary Challenges, Reconceptualization and New Directions for the Field. *Current Issues in Comparative Education*, 4(2), 81-86.

- Honig, M. I. (2006). Complexity and policy implementation: Challenges and opportunities for the field. In M. I. Honig (Ed.), *New directions in education policy implementation : Confronting complexity* (pp. 1-23). Albany, NY : State University of New York Press.
- Klees, S. J., Samoff, J., & Stromquist, N. P. (2012) *The World Bank and Education : Critiques and Alternatives*. Rotterdam : Sense Publishers.
- Lange, M.-F. (2003). Ecole et mondialisation. Vers un nouvel ordre scolaire. *Cahiers d'Etudes africaines*, 43(1-2), 143-166.
- Lauwerier, T. (2013). *L'influence de la Banque mondiale sur les politiques d'éducation de base en Afrique de l'Ouest francophone : les cas du Mali et du Sénégal de 1980 à 2010*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève.
- Mason, M. (2014, février). *Complexity theory in education governance: initiating and sustaining systemic change* [PDF]. Communication présentée à la Fourth GCES International Conference, Oslo. Repéré à [http://www.oecd.org/education/ceri/02\\_Complexity%20Theory%20in%20Education%20Governance%20-%20OECD-Norway%20-%20Mason.pdf](http://www.oecd.org/education/ceri/02_Complexity%20Theory%20in%20Education%20Governance%20-%20OECD-Norway%20-%20Mason.pdf)
- Menashy, F., & Verger, A. (2019) Network analysis, education policy, and international development : An introduction. *International Journal of Educational Development*, 64, 58-61.
- Mundy, K., Green, A., Lingard, B., & Verger, A. (2016). *The Handbook of Global Education Policy*. Chichester : Wiley Blackwell.
- Van Zanten, A. (2004). Les politiques éducatives entre le dire et le faire. *Sciences humaines*, 153, 1-11.
- Van Zanten, A. (2008). *Dictionnaire de l'éducation*. Paris : PUF.
- Van Zanten, A. & Ball, S. (2000). Comparer pour comprendre : globalisation, réinterprétations nationales et recontextualisations locales des politiques éducatives néolibérales. *Revue de l'institut de sociologie*, 1-4, 112-131.
- Yang, R. (2010). Comparer des politiques. In M. Bray, B. Adamson & M. Mason (Eds.), *Recherche comparative en éducation. Approches et méthodes* (pp. 221-242). Bruxelles : De Boeck.